

Demande de licences pour radio ou collier de repérage – Chasse 2018

Pour l'usage d'un émetteur portable sur les fréquences chasse (radio ou collier de repérage) du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018 au nom d'une association de chasse ou d'une personne physique.

Cette demande, complétée et signée, sera envoyée ou par courrier à Asbl wallonne du RSHCB, avenue Gouverneur Bovesse, 112 bte 6 à 5100 Jambes-Namur ou par fax : 081/30 60 35 ou par email : radio@rshcb.be

Licences au nom d'une association de chasse

Dénomination:

Qualité	Nom	Prénom	Localité
Responsable de la chasse			
Responsable de la chasse			
Responsable de la chasse			

Adresse complète du demandeur responsable de la chasse qui signe cette demande pour l'association de chasse :

Rue, n°, bte Code postal Localité :

Tél ou GSM : E-mail :

Licences au nom d'une personne physique :

Nom : Prénom

Adresse complète du demandeur-personne physique qui signe cette demande pour lui-même

Rue, n°, bte Code postal Localité :

Tél ou GSM : E-mail :

Pour tous les demandeurs

Nombre de radios portables : Marque et type :

Nombre de colliers portables : Marque et type :

Prix : 1 licence radio = 60 € -//- 1 licence collier = 45 € -//- 1 licence radio + 1 licence collier = 100 € -//- + de 10 licences collier = 40 €/licence
--

Déclaration

- Dans le cadre des stations émettrices pour la chasse, j'autorise le RSHCB à agir en mon nom, à payer la redevance due à l'IBPT et à lui fournir toute réponse à ses questions me concernant.
- Je m'engage à respecter les lois et règlements en matière de radio télécommunication, à l'entière décharge du RSHCB.
- Je verse la somme de € au compte du RSHCB n° BE03 0013 6097 6684, avec en communication : « LIC IBPT 2018 + nom - prénom ».

Nom et prénom du signataire :
.....

A, le 2018

Signature :